

ORDISSIMO

S.A. au capital de 1.679.659 €

33, avenue Léon Gambetta
92120 – MONTRouGE
R.C.S. NANTERRE 443 273 511

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

ORDISSIMO

S.A. au capital de 1 679 659 €
33, avenue Léon Gambetta
92120 – MONTRouGE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Actionnaires de la Société Anonyme ORDISSIMO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORDISSIMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans les notes « Changement de méthode comptable » et « Présentation des états financiers » des « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et notamment en ce qui concerne :

- Les participations et créances rattachées à des participations valorisées au bilan 31 décembre 2025 pour un montant net de 3 431 k€ et dont la méthode d'évaluation est précisée dans la note « Immobilisations » des Règles et Méthodes Comptables de l'Annexe et dont les principales données sont précisées dans le tableau des « Filiales et participations » de l'Annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et leur correcte application. Nous nous sommes assurés de la réalité de ces filiales et de leur correcte valorisation à la clôture.
- Les créances clients et comptes rattachés valorisés au bilan pour un montant net de 1 257 k€ et dont la méthode d'évaluation est précisée dans la note « Créances et dettes » des Règles et Méthodes Comptables de l'Annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et leur correcte application. Nous nous sommes assurés de la réalité de ces créances et de leur correcte évaluation à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

De même, en application de la loi, nous vous signalons que les informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de ces informations.

Autres informations

En application de la loi et en l'absence d'information donnée dans le rapport de gestion, nous portons à votre connaissance les informations suivantes : les mentions concernant les détenteurs du capital, visées par l'article L.233-13 du code de commerce, sont les suivantes :

Nombre d'actions détenues directement ou indirectement		
Nom des Actionnaires	Exercice clos au 31/12/2024	Exercice clos au 31/12/2025
Alexandre Vielle	Trois vingtième	Trois vingtième
Christophe Berly	Trois vingtième	Un vingtième
Brice Delmotte	Un dixième	Un vingtième

Nombre de droits de vote détenus directement ou indirectement		
Nom des Actionnaires	Exercice clos au 31/12/2024	Exercice clos au 31/12/2025
Alexandre Vielle	Un cinquième	Un cinquième
Christophe Berly	Un dixième	Un vingtième
Brice Delmotte	Trois vingtième	Un vingtième
Julien et Brigitte Vielle	Un vingtième	

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 30 avril 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de la continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ozoir la Ferrière,
Le 30 avril 2026

JMH Audit
Représenté par Vincent CORREGE
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement	5 932 409	5 095 242	837 167	961 224
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 391 852	33 879	1 357 973	86 637
	Fonds commercial	124 619		124 619	124 619
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				1 136 263
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	125 900	69 690	56 210	36 757
	Autres immobilisations corporelles	286 645	250 041	36 604	56 732
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)					
Participations	2 878 433		2 878 433	1 977 433	
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations	552 128		552 128		
Autres titres immobilisés	50		50	50	
Prêts					
Autres immobilisations financières	68 595		68 595	75 595	
	Total de l'actif immobilisé (III)	11 360 632	5 448 852	5 911 781	4 455 311
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	875 010		875 010	731 681
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 521		6 521	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 257 034		1 257 034	605 267
	Autres créances	692 908		692 908	778 920
	Charges constatées d'avance	34 812		34 812	65 918
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres	27 143	19 726	7 417	14 033	
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités	684 007		684 007	684 285	
	Total de l'actif circulant (IV)	3 577 435	19 726	3 557 709	2 880 104
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	14 938 067	5 468 577	9 469 490	7 335 415

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

620 723

75 595

(2) dont créances à moins d'un an

2 605 477

1 525 700

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 679 659)	1 679 659	808 235
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 674 554	6 651 902
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 742	6 742
	Report à nouveau	(3 647 046)	(3 259 527)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(247 434)	(387 519)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	16 333	12 333	
	Total des capitaux propres	5 483 808	3 833 167
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	75 000	280 000
	Total des autres fonds propres	75 000	280 000
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	1 505 918	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	544 269	835 813
	Emprunts et dettes financières divers (2)	390 706	390 479
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 107	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 157 174	1 636 203
	Dettes fiscales et sociales	185 435	197 167
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	93 277	102 141	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes (1)	3 883 887	3 161 803
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif	26 795	60 445
	TOTAL PASSIF	9 469 490	7 335 415
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(247 434,19)	(387 518,84)
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 176 780	2 686 803
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 503 632	1 845 996	3 349 628	2 855 706
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	254 356	79 399	333 755	298 563
	Montant net du chiffre d'affaires	1 757 988	1 925 395	3 683 383	3 154 269
	Production stockée				
	Production immobilisée			269 297	291 866
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				132 438
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			5 400	
	Autres produits			55 794	8 941
Total des produits d'exploitation				4 013 873	3 587 514
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 074 936	1 800 398
	Variation de stocks			(143 330)	(108 803)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			811 997	997 023
	Impôts, taxes et versements assimilés			31 960	34 376
	Salaires			729 384	741 887
	Cotisations sociales			260 719	257 334
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			430 589	455 775
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 000	
	Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			12 122		
Autres charges			34 406	5 822	
Total des charges d'exploitation				4 246 784	4 183 813
RESULTAT D'EXPLOITATION				(232 910)	(596 298)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(232 910)	(596 298)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		9 428
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	2 862	379 751
	Reprises sur dépréciations et provisions		104 658
	Différences positives de change	79 683	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	82 545	493 837
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 396	
	Intérêts et charges assimilées (3)	55 498	73 246
	Différences négatives de change	54 144	344 504
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	116 038	417 750
	RESULTAT FINANCIER	(33 493)	76 087
	RESULTAT COURANT avant impôts	(266 403)	(520 212)
	Produits exceptionnels		137 573
	Charges exceptionnelles		37 209
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		100 364
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	(18 969)	(32 329)
	Total des produits	4 096 419	4 218 924
	Total des charges	4 343 853	4 606 443
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(247 434)	(387 519)
	(2) dont produits concernant les entités liées		
	(3) dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La présente situation au **31/12/2025** a été élaboré et présenté conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Il est précisé que les comptes au **31/12/2025** sont présentés en vis-à-vis de ceux au **31/12/2024** pour l'établissement du Bilan et vis-à-vis du **31/12//2024** pour celui du Compte de Résultat.

Par contre, les tableaux intégrés dans l'annexe légale sont construits depuis le **01/01/2025**, date de l'ouverture de l'exercice en cours, jusqu'à la date du présent bilan.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 469 490** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 096 419** euros et un total **charges** de **4 343 853** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-247 434** euros.

L'exercice débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable :

Application du règlement ANC n°2022-06 A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement dit "règlement de modernisation des états financiers", introduit plusieurs évolutions du cadre comptable français, notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentré sur les produits et charges ne relevant pas de l'activité normale et courante,
- La suppression de la technique de transfert de charges,
- Une refonte de la nomenclature des comptes,
- L'introduction de modèles obligatoires de bilan et de compte de résultat,
- La mise en place de tableaux normés dans l'annexe.

Conformément aux dispositions du règlement, cette première application s'effectue de manière prospective, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs, notamment au titre de la nouvelle définition du résultat exceptionnel ou des transferts de charge.

Cette évolution n'a donc pas d'incidence sur la situation financière ni sur le résultat de la société.

Elle se traduit uniquement par des modifications de présentation des états financiers et par une mise à jour de la nomenclature comptable utilisée.

Présentation des états financiers

Lors du premier exercice d'application, la société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux nouveaux modèles prévus par le règlement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent sont également présentés selon ces modèles, dans la colonne "Exercice N-1". Afin d'assurer la comptabilité de présentation entre les exercices, certains reclassements sont opérés dans les données comparatives de l'exercice précédent. En particulier, les produits et les charges exceptionnels constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent dans les postes "Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion",

"Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital", et "Dotations et reprises de provisions exceptionnelles", sont regroupés dans la colonne N-1 dans le nouveau poste "Produits exceptionnels" ou "Charges exceptionnelles".

Rubrique	Libellé	Montant
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 563 €
672	Charges d'exploitations antérieures	32 571 €
	Éléments reclassés en "Charges exceptionnelles"	35 134 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	127 530 €
772	Produits d'exploitations antérieures	10 043 €
	Éléments reclassés en compte " Produits exceptionnels "	137 573 €

Faits marquants postérieurs à la clôture

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Frais de Recherche & Développement

La Société a poursuivi ses efforts de Recherche & Développement qui ont mené à l'immobilisation des dépenses constatées sur la période, pour un montant total de **269.297** euros.

La société Ordissimo développe et commercialise des produits technologiques à valeur ajoutée et les développements de logiciels constituent à ce titre la part essentielle de son activité.

L'ordinateur **Ordissimo** est constitué d'un hardware sur lequel est installé un système d'exploitation et une suite applicative entièrement repensée pour un usage simplifié.

De nombreux éléments de son Système d'Exploitation (OS : Operating system) ont été modifiés par rapport à une version standard de Linux pour automatiser les fonctionnalités et les adapter au mieux du fonctionnement du hardware.

S'agissant de la suite applicative développée par la société, l'interface utilisateur de chaque application a été repensée pour plus de simplicité et pour offrir toutes les fonctionnalités classiques d'un ordinateur avec une facilité d'utilisation qui rend l'usage possible par un néophyte, contrairement aux ordinateurs traditionnels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces frais de Recherche & Développements sont également consacrés aux Smartphones Ordissimo et à leur surcouche simplifiée.

Conformément à la doctrine Comptable (PCG, art. 331-3), la société immobilise puis amortie sur une période de 5 ans le coût de ces développements car ils répondent à une amélioration du système d'exploitation de l'interface logicielle, tant des nouveaux produits que des produits existants.

Ces frais sont uniquement constitués des salaires et charges sociales des développeurs internes ainsi que des honoraires de quelques prestataires externes.

Ils s'amortissent sur 5 ans à compter de l'exercice suivant leur activation, tandis que les frais de maquettage s'amortissent sur 3 ans selon le même principe.

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Frais de recherche et développement	5 893 971 €	5 639 005 €	254 966 €
Frais de maquettage	38 438 €	24 108 €	14 330 €
Total	5 932 409 €	5 663 113 €	269 296 €

Amortissements cumulés	5 095 242 €	4 701 889 €	393 353 €
------------------------	-------------	-------------	-----------

Valeur nette comptable	837 167 €	961 224 €	
------------------------	------------------	------------------	--

Amortissements prévisionnels

2026	331 573 €
2027	242 402 €
2028	161 423 €
2029	76 415 €
2030	25 355 €

La société a comptabilisé un Crédit d'impôt Innovation pour un montant de **18.969 euros** en fonction de différents développements menés sur ses technologies au cours de la période.

Gains & pertes de change

A compter de l'exercice clos le 31/12/2024, la société a modifié la méthode de comptabilisation des gains et pertes de change liés aux opérations d'exploitation. Ces derniers, auparavant enregistrés en résultat d'exploitation, sont désormais comptabilisés en résultat financier. Ce changement vise à assurer une présentation plus cohérente avec les pratiques du secteur.

Augmentation de capital

La société Ordissimo a procédé à une augmentation de capital le 1er août 2025 par l'émission de 2.839.108 nouvelles actions ordinaires au prix de souscription de 0.57€ par action dont la valeur nominale de 0.25€ par action.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société Ordissimo a procédé à une augmentation de capital le 16 Mars 2025 par l'émission de 646 587 nouvelles actions ordinaires au prix de souscription de 0.65€ par action dont la valeur nominale de 0.25€ par action.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Le tableau ci après reprend les durées usuelles d'amortissement pratiquées par la société :

Mode Linéaire

Frais de Recherche & développements	5 ans
Frais de Maquettage	3 ans
Matériels et Outillages Neuf	3 à 5 ans
Matériels et Outillages Occasion	1 à 3 ans
Travaux d'aménagements	8 à 10 ans
Mobilier de bureau	4 à 8 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans
Matériel de transport neuf	5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Compte tenu du taux de rotation des stocks et de son absence d'obsolescence, il n'y a pas lieu de comptabiliser de provision pour dépréciation de stock au **31/12/2025**.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

S'agissant des autres créances, et notamment celles concernant des clients particuliers, une analyse individuelle a été menée en fonction de leur antériorité et des actions de recouvrement en cours.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

La société a recours à un organisme d'affacturation pour financer son activité aux conditions financières suivantes :

- Commission de financement : Taux Euribor 3 mois + 1,20 %
- Commission d'affacturation avec assurance crédit à 0,35 % (variable selon Chiffre d'Affaires de la société et la taille moyenne des factures financées)
- Montant du fonds de Garantie fixé à 10 % du montant des factures financées avec un minimum de 20.000 euros.

Les factures cédées sont garanties par le Factor dans la limite des plafonds contractuels autorisés en fonction de débiteurs.

Tableau des emprunts et avance BPI :

<u>Garantie</u>	<u>Taux</u> TEG	<u>Emprunts</u> à l'origine	<u>dettes</u> 31/12/2025	<u>dettes</u> moins 1 an	<u>dettes de</u> 1 à 5ans	<u>dettes</u> > 5 ans
Prêt acquisition société	2,06%	1 200 000 €	400 000 €	200 000 €	200 000 €	- €
Emprunt obligataire	9,00%	1 500 000 €	1 500 000 €	- €	1 500 000 €	- €
Emprunts		2 700 000 €	1 900 000 €	200 000 €	1 700 000 €	0 €
Avance OSEO/BPI						
Prêt BPI Innovat.Renv.3	3,50%	750 000 €	75 000 €	75 000 €	0 €	0 €
avances OSEO/BPI		750 000 €	75 000 €	75 000 €	0 €	0 €

Renv.1 : Prêt BNP pour l'acquisition de la société SPHERIS DIGITAL INC.

Renv.2: Emission emprunt obligataire non convertible en action au taux de 9% remboursable in fine.

Renv.3 : Prêt financement immatériel et innovation au taux de 3,96 % mode de remboursement 8 trimestres

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de différés d'amortissement de capital, suivi de 20 versements trimestriels garantie de 37.500 euros.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission de l'emprunt de 1.200.000 euros souscrit pour le rachat des titres Spheris Digital Inc. se sont élevés à 41.100 euros.

La société a choisit de répartir ces frais par fractions égales sur la durée du crédit.

Cette option a entraîné la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire de 2.000 euros.

Remunération des Dirigeants (hors attribution d'instruments de capital)

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme dirigeants sociaux d'une SA les mandataires sociaux Président et Directeurs Généraux.

Les rémunérations des dirigeants d'Ordissimo comptabilisées en charge au cours de l'année 2025 mentionnés en euros sont les suivantes :

	<u>Fonction</u>	<u>Rémunération brute</u>
Alexandre Vielle	Président	74.040 euros
Brice Delmotte	Administrateur	72.000 euros

Effectifs salariés et Engagements retraite :

La société ORDISSIMO comptait en 2025 un effectif moyen d'environ 19 salariés dont 6 cadres et 13 employés.

Les engagements pour retraite correspondent aux droits acquis pour les salariés présents au 31/12/2025 et résultent d'un calcul actuariel.

Ils sont théoriquement basés sur l'utilisation des tables de mortalité, des salariés, de l'ancienneté, des taux de turn-over par tranche d'âge, d'un taux d'actualisation et d'un taux de revalorisation des salaires.

Les paramètres suivants ont été retenus pour procéder à cette évaluation :

- Méthode de calcul " Rétrospective prorata temporis "
- Table de mortalité Insee 2020-2022 (donnée provisoire)
- Départ des salariés à leur initiative à 64 ans
- Augmentation annuelle des salaires constante de 2%
- Taux de rotation retenu de 10% dégressif, jusqu'à 50 ans
- Taux d'actualisation de la dette probable fixé à 3.70% par an

Conformément à la recommandation n°2013-02 de l'ANC (Autorité de Normalisation Comptable) et des dernières évolutions de la Norme Internationale IAS 19, Le montant de la dette actuarielle résultant de ces engagements s'élève au 31/12/2025 s'élève à **106.948 euros**.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Déficit reportable en avant :

La société ORDISSIMO conserve au **31/12/2025** un Déficit Fiscal reportable et imputable sur ses bénéfices futurs de **5.374.028 euros**.

Dans l'hypothèse où ce déficit était imputé sur des bénéfices futurs taxés au taux marginal de 25% l'économie future sur les impôts des sociétés peut être évaluée à **1.343.507 euros**.

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels		837 167			837 167
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL		837 167			837 167
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL		837 167			837 167
Dont inscrit au compte 203 du bilan		837 167			

Fonds commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	124 619	
TOTAL	124 619	

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	5 663 113		269 297			5 932 409
Autres	1 379 676		148 917		12 122	1 516 471
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 042 789		418 213		12 122	7 448 880
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	92 464		33 437			125 900
Instal., agencement, aménagement divers	156 545					156 545
Matériel de transport	90 877				17 683	73 194
Matériel de bureau, informatique et mobilier	55 503		1 403			56 906
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	395 388		34 840		17 683	412 546
FINANCIERES						
Participations	1 977 433		901 000			2 878 433
Créances rattachées à des participations			852 128		300 000	552 128
Autres titres immobilisés	50					50
Prêts et autres immobilisations financières	75 595				7 000	68 595
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 053 078		1 753 128		307 000	3 499 207
TOTAL	9 491 256		2 206 182		336 805	11 360 632

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d'ams	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement			4 701 889	393 353		5 095 242
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			32 158	1 721		33 879
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			4 734 047	395 074		5 129 120
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels			55 707	13 983		69 690
Autres Instal., agencement, aménagement divers			124 731	8 522		133 252
Matériel de transport			68 068	10 968	17 683	61 353
Matériel de bureau, mobilier			53 394	2 042		55 436
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			301 899	35 515	17 683	319 731
TOTAL			5 035 945	430 589	17 683	5 448 852

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	12 333	4 000		16 333
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	12 333	4 000		16 333
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	13 330	6 396		19 726
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 330	6 396		19 726
TOTAL GENERAL		25 663	10 396		36 059
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		4 000 6 396		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	875 010	731 681	143 330	
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	875 010	731 681	143 330	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	552 128	552 128	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	68 595	68 595	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 257 034	1 257 034	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	350	350	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 253	4 253	
	Impôts sur les bénéfices	18 969	18 969	
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 117	30 117	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	6 325	6 325	
	Débiteurs divers	632 894	632 894	
	Charges constatées d'avance	34 812	34 812	
TOTAL DES CREANCES		2 605 477	2 605 477	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	1 505 918	5 918	1 500 000	
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	8 421	8 421		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	535 848	335 848	200 000	
	Emprunts et dettes financières divers	9 050	9 050		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 157 174	1 157 174		
	Personnel et comptes rattachés	77 948	77 948		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 524	47 524		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	55 643	55 643		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 320	4 320		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	381 656	381 656		
	Autres dettes	93 277	93 277		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		3 876 780	2 176 780	1 700 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		405 000			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		29 988			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			34 812
Sous-traitants prestataires et cotisations diverses		34 812	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			34 812

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		156 760
Créances rattachées à des participations <i>INTERETS COURUS CREANCES TECHLEASE</i>	<i>1 656</i>	1 656
Autres créances <i>AVOIRS A RECEVOIR</i> <i>AUTRES PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>151 605</i> <i>3 500</i>	155 105

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		257 952
Autres emprunts obligataires <i>Int.courus / autres emp.oblig.</i>	5 918	5 918
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>ASS PROSPECTION BPIFRANCE ALL,UK,SUISSE</i> <i>ASS PROSPECTION BPIFRANCE USA</i> <i>ASSURANCES C.N.E</i>	11 770 124 000 10	135 780
Emprunts et dettes financières divers <i>INTERETS COURUS SUR CPT COURT</i>	19 513	19 513
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES</i>	49 553	49 553
Dettes fiscales et sociales <i>PERSONNEL CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOC SUR CONGES A PAYER</i> <i>OR - ETAT, CHARGES A PAYER</i>	33 887 11 746 1 555	47 188

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
GARANTIE BAIL MONTROUGE		29 888	
GARANTIE BAIL NICE COTE D'AZUR		1 207	
		31 095	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		106 948	
		106 948	
Autres engagements			
1) Caution BPI - contre garantie prêt BNP 1.200.000€		37 500	
2) Nantissement du fond de commerce au profit de la BNP			
3) Emprunt obligataire d'1,5M € et les garanties afférentes			1 500 000
		37 500	1 500 000
Total des engagements financiers (1)		175 543	1 500 000
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

1) Garanties sur Prêt BPI 750 k€ - engagement donné: gage espèce donné de 37,5 k€ engagement reçu pour ce prêt à hauteur de 80% (Fonds national de garantie Prêt Innovation + Fonds européen d'investissement) de l'encours soit 60 k€ 2) Garanties sur Prêt BNP 1.200 k€ engagement donné Nantissement du fond de commerce Ordissimo au profit de la BNP à hauteur de l'encours soit 400 k€. engagement reçu de BPI France pour ce prêt à hauteur de 60% de l'encours soit 240 k€ 3) Emprunt obligataire d'1,5M € et les garanties afférentes: --> données: (i) nantissement de 100% des actions d'Ordissimo détenues par Mr Alexandre Vielle le Président d'Ordissimo ainsi que 100% des actions d'Ordissimo détenues par la société Vielle Invest. --> reçus: caution personnelle, solidaire et indivisible dans la limite d'1,5 M€ de Mr Alexandre Vielle, le Président d'Ordissimo

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 232 941,00	0,2500	808 235,25
	Emises pendant l'exercice	3 485 695,00	0,2500	871 423,75
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	6 718 636,00	0,2500	1 679 659,00

Effectif moyen

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	6	
	Professions intermédiaires		
	Employés	13	
	Ouvriers		
	TOTAL	19	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	808 235			871 424	1 679 659
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 651 902			1 022 651	7 674 554
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	6 742				6 742
Report à nouveau	(3 259 527)	(387 519)			(3 647 046)
Résultat de l'exercice	(387 519)	387 519		(247 434)	(247 434)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	12 333			4 000	16 333
TOTAL	3 833 167			1 650 641	5 483 808

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 833 167

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 833 167

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 650 641

Filiales et participations

1	0
---	---

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL ORDISSIMO FINANCE	(365 019)	100,00	7 500	7 500	358 669
SARL SUBSTANTIEL SERVICES	(73 374)	100,00	7 500	7 500	65 696
SPH Digital INC (clôture 31/12/25 = 1,175 // moyen 2025 = 1,1306)	461 964	100,00	1 962 433	1 962 433	
SAS TECHLEASE HOLDING	901 000	100,00	901 000	901 000	550 473
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL ORDISSIMO FINANCE		147 813	50		
SARL SUBSTANTIEL SERVICES		55 572	9 835		
SPH Digital INC (clôture 31/12/25 = 1,175 // moyen 2025 = 1,1306)		1 665 406	16 152		
SAS TECHLEASE HOLDING					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

TECHLEASE HOLDING La société a été créée en juin 2025 et que le premier exercice clôturera au 31/12/2026.